

□ Université

La rentrée incertaine

Jacqueline Giraud

Désavoué dans son propre camp, combattu par ceux des étudiants pour qui « la lutte continue », M. Edgar Faure joue une partie difficile. Avec brio. Car, s'il est fondamentalement bloqué par son insertion dans le régime actuel, le ministre n'en a pas moins compris la leçon de mai. Dans une société inchangée, peut-il réellement la mettre en pratique? Ou seulement faire semblant? En reprenant à son compte le mot d'ordre des libertés politiques et syndicales dans l'Université, mis en avant par l'U.N.E.F., il a brillamment réussi à brouiller les cartes. Dans le clan des députés « de l'ordre » comme dans celui des enseignants « autonomes », ce fut un beau tollé : le ministre voulait-il livrer l'Université à la perversion marxiste? Et toutes les organisations « modérées » (M.U.R., C.L.E.R.U. et autres C.E.F.), créées pour la circonstance, de renchérir : n'allaient-elles pas être privées de leur arme principale, le mythe de l'apolitisme !

La violence des réactions de la droite confère à M. Edgar Faure un plumage de « gauchiste ». Mais il ne peut le conserver longtemps s'il n'obtient pas l'acquiescement des étudiants et des enseignants engagés dans le mouvement de mai. Aussi n'a-t-il pas ménagé les entreprises de séduction, tout au long d'une vaste campagne de consultations. La libération d'Alain Krivine et de ses camarades constituait un préalable. Il l'a levé. Ce « contentieux » réglé, il a asséné son argument massue : un projet de loi d'orientation qui porte un coup fatal à la sacro-sainte institution des chaires, qui associe les étudiants à la gestion, qui pose le principe d'une véritable formation professionnelle.

N'est-ce pas ce que les étudiants voulaient ? Ceux de la faculté de médecine de Paris ont répondu en boycottant les examens. Il est probable que, dans les autres disciplines, leur exemple sera peu suivi : pour des raisons économiques évidentes, les étudiants peuvent difficilement se permettre de perdre un an. Mais, les examens passés, tous les problèmes demeurent. Car, à y regarder d'un peu près, le projet de loi ne répond pas aux aspirations exprimées en mai. Parce que les étudiants ne sont associés ni à l'élection des professeurs, ni au jury d'examens. Et, plus fondamentalement, parce que ce projet se borne à définir de grands principes. Il demeure pudiquement discret sur les moyens. Non seulement en argent et en locaux. Mais surtout en hommes. Et, en posant parmi les principes celui de l'autonomie, il a finalement pour résultat de laisser, localement, toute liberté à l'administration et au corps enseignant. Pour ses consultations provinciales, le ministre reçoit les doyens et ceux des étudiants qu'il juge représentatifs !

Sous couvert de libéralisme, dans la réalité le statu quo demeure.

On objectera que la transformation de l'Université ne peut se faire en un jour. C'est vrai. Mais il est également vrai, comme l'a clairement exprimé le mouvement de mai, qu'elle ne peut se faire dans un sens réellement démocratique indépendamment d'une transformation de la société qu'elle sert. Quand la bourgeoisie vient de renforcer son pouvoir politique, il serait vain d'espérer qu'elle acceptera de bâtir une université qui ne soit plus au service de ses intérêts. Il est vrai aussi qu'elle ne peut ouvertement nier les conquêtes de mai, au risque de provoquer une nouvelle explosion. Son problème est de les digérer et de les régurgiter sous forme de concessions spectaculaires qui n'entament pas fondamentalement l'asservissement de l'Université aux intérêts de la bourgeoisie. M. Edgar Faure excelle à ce jeu.

Il ne dupe pas pour autant l'avant-garde étudiante. Mais, si les problèmes universitaires demeurent, le rapport des forces, lui, a changé. Il n'y aura pas d'Octobre rouge, contrairement à ce que suggère une certaine presse, tant pour justifier toute répression éventuelle que pour décourager les militants en les berçant de vains espoirs.

La lutte étudiante va nécessairement changer de formes. C'est maintenant son problème, et notamment celui de l'UNEF, que d'opérer cette mutation difficile. Aux assises de Grenoble s'est affirmée sa vocation de mouvement politique de masse. Il lui faut maintenant convaincre les « enragés » que toute forme de lutte ouverte ne ferait que déclencher une répression féroce, sans pour autant servir de détonateur dans un contexte social qui a momentanément cessé d'être explosif. Il lui faut surtout convaincre la grande masse de la relative vanité des négociations, en lui démontrant que les déclarations de principe ne suffisent pas à transformer la réalité. Elle y sera considérablement aidée par la grande pagaye que ne peuvent manquer d'entraîner la création de nouveaux centres universitaires (avec quels enseignants?) et l'afflux de nouveaux bacheliers. Et aussi par les nouvelles tribunes que lui offrent les concessions ministérielles. A cet égard la reconnaissance des libertés politiques et syndicales est importante. Tout comme la création de conseils d'université bi- ou tripartites, où les étudiants pourront ouvertement se battre pour la défense des acquis de mai. Et faire éventuellement la démonstration publique de la mauvaise foi du pouvoir. La véritable bagarre ne se mène pas au ministère de la rue de Grenelle. Elle ne consiste pas

d'avantage à refuser la rentrée. C'est au contraire dans la vie quotidienne des facultés qu'elle se mènera.

En même temps, une autre tâche s'impose aux militants étudiants : le renforcement de la liaison avec les travailleurs qui, pour la première fois, s'est tant bien que mal amorcée en mai. Démarrées cet été en province, les expériences d'universités populaires se poursuivront à Paris à partir du 15 septembre. Il s'agit moins de créer une institution que de susciter une pratique : inciter les travailleurs à venir discuter à l'université, envoyer les étudiants sur les lieux de travail. Les étudiants en droit, par exemple, pourront choisir d'apprendre la législation sociale dans la réalité des entreprises, et non plus seulement dans les

livres. Mai a révélé des secteurs de lutte jusqu'ici marginaux : les cadres, les paysans. Parce qu'il est en marge du monde du travail, le mouvement étudiant peut servir de catalyseur à la rencontre des différentes catégories de travailleurs.

Pour l'heure, la confusion domine encore. Il n'est pas aussi simple de répondre à M. Edgar Faure qu'à l'invasion policière de la Sorbonne. Mais aujourd'hui les dirigeants étudiants ont un atout de poids qu'ils n'avaient pas en mai : à la faveur des luttes, la grande masse des étudiants, longtemps « dépolitisée », s'est à nouveau éveillée à la conscience politique. Et cela, c'est irréversible.

Déclaration de l'UNEF

Nous reproduisons ci-dessous des extraits de la déclaration du bureau national de l'U.N.E.F.

Le report de la quasi-totalité des examens en septembre donne à la rentrée universitaire 1968 - 69 un visage particulier : elle se produira en deux phases, celle des examens, dont certains ont déjà commencé et l'ouverture des facultés proprement dite. C'est pourquoi l'UNEF se propose d'indiquer dès maintenant les grandes lignes de l'action qu'elle mènera à court terme.

1° Les examens :

Le B.N. de l'UNEF rappelle à ce sujet que ses six questions au ministre de l'E.N. demeurent sans réponse. M. Edgar Faure se refuse à préciser s'il compte réellement faire appliquer les décisions prises en mai-juin, ce qui permet à certains professeurs et à l'Administration d'imposer le retour aux conditions antérieures. Il importe donc que les étudiants se mobilisent à ce sujet pour ne pas permettre que soit remis en question l'acquis du Mouvement de Mai,

De plus, il n'existe aucun motif réel pour que le pourcentage de réussite des sessions de septembre soit différent de ce qu'il a été en juin. L'examen que tout le monde s'accorde à considérer comme le plus déplorable des moyens de contrôle des connaissances n'est pas un mal nécessaire; en aucune manière il ne saurait se transformer en un moyen de sélection pur et simple.

C'est sur ces 2 thèmes (non-remise en question des acquis de mai et refus de la sélection) que l'UNEF impulsera une campagne de dénonciation dont les formes d'action concrètes seront déterminées par les étudiants.

2° Les inscriptions :

A ce sujet, comme bien d'autres, les déclarations publiques du ministre sont d'une ambigüité peu commune et ne recouvrent que fort peu la réalité. Les anciennes modalités et restrictions des inscriptions semblent reconduites, par exemple en ce qui concerne le premier cycle et le transfert arbitraire d'étudiants de Paris vers la Province. La liberté des étudiants de s'inscrire en faculté est sérieusement compromise. Il s'agit d'une autre forme de sélection. L'UNEF s'oppose à ces mécanismes d'inscription et demande aux étudiants de créer des commissions de contrôle, élus par eux-mêmes, chargés d'assurer la liberté d'inscription.

3° Les libertés politiques et syndicales :

Nous considérons qu'il s'agit là de l'acquis fondamental du mouvement de Mai, il ne saurait être en aucune manière remis en cause à quelque niveau que ce soit.

En aucune façon il ne pourra constituer un point de discussion ou de négociation. Il est donc nécessaire que nous précisions clairement ce que nous entendons par libertés politiques et syndicales. C'est le droit pour tout militant de s'exprimer, c'est-à-dire que cela ne se limite pas aux moyens matériels (panneaux, affiches, tracts, etc.), cependant ils constituent la première exigence car ils en représentent la condition pratique.

Face à une université bourgeoise qui n'est neutre, mais est l'une des armes du capitalisme, tout militant a le droit et le devoir de lutter et ceci à tous les niveaux et tous les moments de l'enseignement. Ainsi outre les moyens matériels, cela implique de pouvoir contester d'une façon permanente l'enseignement qui est dispensé et d'ouvrir l'université sur la réalité

sociale, donner une part de plus en plus importante aux travailleurs et à leurs organisations syndicales.

Bien entendu, parler de libertés politiques et syndicales alors que des groupes politiques étudiants sont encore interdits et que des policiers en civil se mêlent aux étudiants, est une totale aberration. L'UNEF donnera prochainement des consignes précises aux militants afin de combattre la dissolution des groupes politiques qui apparaît de plus en plus comme la sanction d'un strict délit d'opinion.

4° Participation et cogestion.

Le mouvement étudiant a déjà fait une expérience de participation dans certaines facultés dans les commissions paritaires et sait désormais quelle est sa signification profonde : faire cautionner par les étudiants les décisions prises ailleurs et non leur donner la possibilité de décider eux-mêmes.

L'UNEF est l'instrument de combat des étudiants, elle n'entend en aucune façon « participer » à l'université capitaliste. Nous livrerons dans toutes les assemblées de base une bataille pour que les étudiants, élus aux organismes de cogestion, y défendent des objectifs clairs et ne se transforment pas en bureaucrates.

Pour cela trois conditions doivent être réunies :

- 1) que les élections soient libres;
- 2) qu'elles se fassent sur programme concernant des thèmes d'intervention précis;
- 3) que les délégués soient responsables devant la base et révocables à tout moment par elle.

[Mardi 4 Sep.. 15 h.]